



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 mars 2024
(OR. fr)

7354/24

PE-QE 23

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen – Examen par le Coreper

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner les projets de réponses aux questions avec demande de réponse écrite figurant dans les documents énumérés à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption des textes des réponses aux questions avec demande de réponse écrite susmentionnées.

Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen

- a) E-003165/2023 - Tudor Ciuhodaru (S&D)
La Roumanie devrait faire partie de l'espace Schengen
6725/24 PE-QE 18
 - b) E-003438/2023 - Jean-Paul Garraud (ID)
Entrisme islamiste au sein du Conseil
6027/24 PE-QE 13
 - c) P-003709/2023 - Jean-Paul Garraud (ID)
L'actualisation de la liste des organisations et personnes classées terroristes par l'Union européenne
7443/24 PE-QE 24
 - d) E-000121/2024 - Özlem Demirel (The Left)
Statut et localisation du centre de coordination du sauvetage maritime financé par l'UE en Libye
6726/24 PE-QE 19
-